

13.11.2009 – 08:00 Uhr

Discours Suisse: Les deux Bâles prêts à améliorer la sécurité sociale des artistes

Berne (ots) -

Alors que les autorités utilisent de plus en plus la culture comme outil de développement économique, la situation sociale des artistes reste précaire. Certains cantons alémaniques jouent toutefois un rôle de pionnier dans l'amélioration de la prévoyance professionnelle des créateurs. Dans leurs nouvelles lois, les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne mentionnent le problème de la précarité sociale des artistes indépendants et intermittents. A Bâle-Ville, le texte adopté dernièrement par le Grand Conseil indique que le canton "s'engage en faveur d'une amélioration des assurances sociales des artistes".

A Bâle-Campagne, la loi, qui n'a pas encore été soumise au parlement, précise que le canton peut contribuer au 2e pilier des créateurs. Même si les deux Bâles ne savent pas encore comment ils vont mettre en pratique leurs articles de loi - les détails devraient être réglés dans des ordonnances - l'association des créateurs culturels, Suisse Culture, salue ces nouvelles lois.

En Argovie en revanche, le Grand Conseil a refusé d'en faire autant et d'introduire une disposition sur la sécurité sociale des artistes dans sa loi, qui entrera en vigueur en 2010. Heinz Läubli de Suisse Culture est toutefois confiant.

Décision fédérale attendue

Il pense que les cantons amélioreront la situation sociale des artistes qu'ils soutiennent, si le Parlement fédéral adopte sa loi sur l'encouragement de la culture. Le projet voté par le Conseil des Etats exige que la Confédération verse à l'institution de prévoyance des artistes un pourcentage des subventions allouées aux acteurs culturels. Le National doit encore se prononcer.

Plusieurs cantons alémaniques se sont dotés de lois sur la culture ou ont révisé leur législation à ce sujet récemment. Il s'agit essentiellement de lois d'organisation, qui clarifient les rôles et répartissent les tâches entre les communes et les cantons.

A Berne, par exemple, le canton sera dorénavant le seul responsable du financement et du pilotage des institutions culturelles de portée nationale ou internationale. Il souhaite en tirer profit en termes d'image et de promotion de la destination touristique. Les institutions choisies sont le Centre Paul Klee, le Musée des Beaux-Arts et le Musée suisse de l'habitat rural de Ballenberg.

Dans les communes, on observe également un phénomène intéressant. Dans certaines régions, elles se regroupent pour financer ensemble des projets ou des artistes qui ont un rayonnement régional. Les communes du sud du canton de St-Gall sont par exemple réunies dans l'association "Südkultur", celles de l'agglomération lucernoise dans la conférence régionale "Kultur Region Luzern".

Contact:

Discours Suisse
c/o FORUM HELVETICUM
Paolo Barblan
Case postale
5600 Lenzbourg 1
Tél.: +41/62/888'01'25
Fax: +41/62/888'01'01
E-Mail: info@forum-helveticum.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005483/100593621> abgerufen werden.